

ACROMOUSS DH 3[®]

DÉTERGENT ALCALIN BACTÉRICIDE



RÉF > ACR06

10/03/2020

PROPRIÉTÉS

Par son action bactéricide **ACROMOUSS[®] DH3**, détruit à la source les bactéries qui sont la cause de la prolifération des mauvaises odeurs

ACROMOUSS[®] DH3, homologué par le ministère de l'agriculture sous le n°2070095, est un produit qui facilite la tâche des responsables de l'hygiène et du nettoyage.

De par sa conception originale, **ACROMOUSS[®] DH3**, permet, en une seule opération, d'assurer le dégraissage, l'effet bactéricide, la désodorisation des locaux et du matériel à usage agro-alimentaire. **(Conforme à l'arrêté ministériel du 8/09/99).**

L'ACTION MOUSSANTE D'ACROMOUSS[®] DH3, PERMET :

- > Une meilleure visualisation de l'application du produit.
- > Une amélioration du temps de contact du produit sur le support (d'où un meilleur dégraissage et une excellente efficacité bactéricide).

ACROMOUSS[®] DH3, possède un excellent pouvoir dégraissant vis à vis des graisses animales ou végétales. Il est efficace en présence de souillures importantes de matières organiques ou salines et de dépôts protéiques.

L'utilisation de nos détartrants (DETALI, SINET), en alternance avec **ACROMOUSS[®] DH3**, supprime les dépôts de calcaire qui sont souvent un lit de fixation pour les bactéries.

ACROMOUSS[®] DH3 est conforme à la norme EN 1276 (conditions de saleté) à la concentration de 2%.

COMPOSITION

ACROMOUSS[®] DH3, réalisé à partir de composés tensioactifs à caractère émulsionnant et dégraissant, de régulateurs de mousse, d'hydroxyde de sodium, d'ammoniums quaternaires, d'additifs séquestrants, détient ainsi des qualités détergentes et bactéricides exceptionnelles, même à basse température.

DOMAINE D'UTILISATION

ACROMOUSS[®] DH3, est préconisé pour le traitement bactéricide (dose homologuée 2 %)

- > Du matériel de transport et stockage (POA, POV).
- > Des locaux de stockage POV.
- > Du matériel de transport et locaux de préparation nourriture des animaux domestiques.

ACROMOUSS[®] DH3, trouve son utilisation dans de nombreux domaines

- **ALIMENTAIRE**
cuisines, réfectoires, tables de travail, locaux sanitaires, sols, murs, ustensiles coupants et tranchants...
- **AGRO-ALIMENTAIRE**
abattoirs, salaisons, salles de découpe...
- **TRANSPORTS**
matériels de transport d'animaux, de denrées périssables (véhicules et matériels)...
- **ÉLEVAGE**
porcheries, chenils, couvoirs, clapiers, salle de traite, élevages de canards (bâtiments de démarrage, les abris, salles de gavage et d'abattage)...

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER SUR ALLIAGES LÉGERS (ALUMINIUM, CUIVRE, ZINC, ETC...)

ACROMOUSS[®] DH3, S'UTILISE TOUJOURS DILUÉ

- > Quelque soit le mode d'utilisation (canon à air comprimé, pulvérisation, centrale d'hygiène, centrale à mousse), **ACROMOUSS[®] DH3** se dilue à une dose de 2 à 5 % dans l'eau. Pour le canon à mousse, mettre le produit pur dans le bol du canon, la dilution se fait automatiquement.

Dans tous les cas, pour une bonne efficacité bactéricide, laisser agir 10 à 20 minutes puis rincer au nettoyeur haute pression ou au jet d'eau.

- > Dans le cas de supports très sales, où une action dégraissante supérieure est nécessaire, **ACROMOUSS[®] DH3** peut être utilisé à une concentration de 5 à 10 % en dilution dans l'eau.

PRÉCAUTIONS ET SÉCURITÉ D'EMPLOI

Produit destiné à un usage professionnel.

Consulter la fiche de données de sécurité sur notre site www.celtique-industrielle.fr

LES + PRODUITS



DEGRAISSANT
BACTÉRICIDE
DÉSODORISANT
N° AMM 2070095

RESPECT POUR

- L'UTILISATEUR
- LE MATÉRIEL **SANS CHLORE**
- L'ENVIRONNEMENT **BIO-DÉGRADABLE > 90%**

3 PHASES AU LIEU DE 5

EFFICACITÉ ET RAPIDITÉ
OPTIMALES

POUR UNE PLUS
GRANDE EFFICACITÉ



Mousse qui améliore
la visualisation et le
temps de contact

**EFFICACE
SUR LE
CORONAVIRUS**

CONFORMITÉ

- ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
DU 8/09/99
- NORME EN 1276



LA CELTIQUE
FABRICANT FORMULATEUR

BP 20140 | PLÉRIN | T 02 96 79 86 86
contact@celtique-industrielle.com